

L'exercice d'une délégation : quelles règles et conséquences ?

Durée : 3 heures
à distance

Le fonctionnement et l'organisation des collectivités répondent à des contraintes juridiques. Certains élu(e)s bénéficient notamment d'une délégation de l'exécutif. Cette dernière les assujettit à des règles spécifiques lors de l'exercice de leur mandat. La connaissance de ces règles est primordiale pour pouvoir exercer pleinement son mandat et sécuriser ses pratiques.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Public

- Elu(e)

Prérequis

- Aucun



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Obtenir une vision d'ensemble des règles applicables
- Connaître l'étendue de sa délégation
- Identifier les conséquences

CONTENU (PROGRESSION PEDAGOGIQUE)

- Délégation de fonction/de signature/de pouvoir : quelles différences
- Les délégations : les arrêtés ; le contenu
- Les élu(e)s délégué(e)s : le déport/les relations avec l'administration régionale/les obligations déontologiques (les différentes déclarations, les documents internes...)
- Les contraintes juridiques de la Collectivité : L'achat public ; les aides économiques aux entreprises ; les subventions classiques...

ORGANISATION

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle virtuelle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)
- Formulaire d'évaluation de la formation